

Bilan actif

	31/03/2025 (12 mois)			31/03/2024 (12 mois)	Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit - non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial (1)	69 000		69 000	69 000		
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	126 453	- 61 145	65 309	68 622	- 3 313	- 5
Autres immobilisations corporelles	164 791	- 76 796	87 995	107 158	- 19 163	- 18
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	4 000		4 000	4 000		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	364 245	- 137 941	226 304	248 780	- 22 476	- 9
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	37 775		37 775	36 597	1 179	3
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Clients et comptes rattachés (3)	136 185		136 185	125 222	10 963	9
Autres créances (3)	96 458		96 458	126 170	- 29 712	- 24
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement						
Divers						
Disponibilités	71 420		71 420	81 353	- 9 933	- 12
Charges constatées d'avance (3)	4 714		4 714	5 385	- 671	- 12
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	346 552		346 552	374 727	- 28 174	- 8
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I à VI)	710 797	- 137 941	572 856	623 507	- 50 651	- 8
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Part à plus d'un an						

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Part à plus d'un an

CERTIFIE CONFORME A
L'ORIGINAL
LE PRESIDENT



Bilan passif

	31/03/2025 (12 mois)	31/03/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	10 000	10 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	1 000	1 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	231 213	231 213		
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	37 704	36 787	916	2
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	279 916	279 000	916	
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
EMPRUNTS ET DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	74 306	122 471	- 48 164	- 39
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 679		3 679	
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	13 583	1 260	12 322	978
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 335	148 702	- 31 367	- 21
Dettes fiscales et sociales	76 019	71 003	5 016	7
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 018		8 018	
Autres dettes		1 071	- 1 071	- 100
Produits constatés d'avance (1)				
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	292 940	344 507	- 51 567	- 15
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I à IV)	572 856	623 507	- 50 651	- 8
(1) Dont à moins d'un an	254 169	269 406	- 15 237	- 6
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	466	379	87	23
(3) Dont emprunts participatifs				



Annexe



Faits caractéristiques

Aucun évènement postérieur à la clôture n'a été constaté.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).



Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- * Installations techniques, matériels et outillages industriels : de 3 ans à 15 ans
- * Autres immobilisations corporelles : de 3 ans à 15 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Stocks

Mode de valorisation des stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).



Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.



Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	69 000					69 000	
Fonds commercial	69 000					69 000	
Autres immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	286 415		13 180		8 350	291 245	
Terrains							
Constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels	123 424		11 380		8 350	126 453	
Installations générales agencements divers	109 965		1 800			111 765	
Matériel de transport	50 300					50 300	
Autres immobilisations corporelles	2 726					2 726	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 000					4 000	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	4 000					4 000	
Total	359 415		13 180		8 350	364 245	

Amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	110 635	35 656	8 350	137 941
Terrains				
Constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels	54 802	14 693	8 350	61 145
Installations générales agencements divers	37 443	11 202		48 644
Matériel de transport	15 967	9 460		25 427
Autres immobilisations corporelles	2 424	301		2 725
Total	110 635	35 656	8 350	137 941

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI :



Créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	4 000		4 000
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	4 000		4 000
ACTIF CIRCULANT	237 357	237 357	
Créances clients et comptes rattachés	136 185	136 185	
Clients douteux ou litigieux			
Créances fiscales et sociales	15 550	15 550	
Groupes et associés (1)	58 607	58 607	
Débiteurs divers	22 301	22 301	
Charges constatées d'avance	4 714	4 714	
Total	241 357	237 357	4 000

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Clients	6 186	600	5 586	931
Produits à recevoir - Divers	4 268	3 082	1 186	38
Total	10 454	3 682	6 772	184

Dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	77 985	52 798	25 187	
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	74 306	49 119	25 187	
Emprunts et dettes financières divers	3 679	3 679		
DETTES FOURNISSEURS	117 335	117 335		
Fournisseurs et comptes rattachés	117 335	117 335		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	76 019	76 019		
AUTRES DETTES	8 018	8 018		
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations	8 018	8 018		
Produits constatés d'avance				
Total	279 357	254 169	25 187	

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique : 3 678



Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs	59 062	35 609	23 453	66
Charges à payer - Divers	30 511	24 189	6 323	26
Total	89 573	59 797	29 776	50



A BEAUFORT CARROSSERIE
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Zone commerciale de la Prévoté - BEAUFORT EN VALLEE,
49250 BEAUFORT EN ANJOU
810 214 122 RCS ANGERS

EXTRAIT DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 SEPTEMBRE 2025

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 37 703,75 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 37 703,75 euros

A titre de dividendes 37 703,75 euros

Soit 3,77 euros par action

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 37 703,75 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

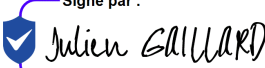
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos	Montant total des dividendes	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 %
31 mars 2024	36 787,25 euros soit 3,68 euros par titre	36 787,25 euros
31 mars 2023	Néant	Néant
31 mars 2022	Néant	Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 septembre 2025

Cette résolution mise au voix est par voix pour,voix contre, et abstention.

Certifié conforme
La Présidente

Signé par :

ABB57CC96DA24BC...